

**MAIRIE DE MADRANGES
CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 23/01/2026

Le conseil municipal de la commune de Madranges s'est réuni le vendredi 23/01/2026 à 20h30,

Étaient présents : Jean Pierre BORT, Baptiste BORT, Jean Francois LONGUET, Pierre CROISILLE, Michel PORTE, Guillaume PORTE,

Étaient absents : Serge BORDES, Sylvie MAGOUTIER pouvoir à P CROISILLE, Nadine VAN pouvoir à B BORT, Magalie BRETTE pouvoir à JP BORT, Jean SAUVENT pouvoir à G PORTE,

Secrétaire de séance : Guillaume PORTE

ORDRE DU JOUR :

1) Approbation du CR du conseil municipal du 05/12/2025 et élection du secrétaire de séance :
Votées à l'unanimité.

2) Délibération cimetière : le CM vote à l'unanimité l'intervention de la société ELABOR pour les travaux suivants :
Procédure de reprise des tombes abandonnées pour un montant de 10428 TTC, contrôle des données et numérisation du plan.

3) Délibération défibrillateur : Le CM vote à l'unanimité le remplacement du défibrillateur situé salle des fêtes, pour un montant TTC de 956,40€.
Le conseil demandera au SDIS du LONZAC une formation à son utilisation pour les membres du conseil municipal ainsi qu'aux personnes volontaires.

4) Délibération chemin de Fombelle n° 27 : Le CM décide à l'unanimité de faire intervenir la SAS NICAUD TERRASSEMENTS pour réparer ce chemin pour un montant de l'opération de 6501,01€ TTC.
L'ONF demandera à l'entreprise RIBEIRO la fourniture d'un camion de blocage pour dédommagement des dégâts occasionnés lors des derniers travaux.

5) Délibération cloches de l'église : Vu le montant des devis 1713,67 TTC pour le battant de la cloche et 3484,26 TTC pour l'armoire électrique, le CM demande à la SAS HONORE de revoir ses devis avant de prendre toute décision.

6) Délibération Annie BRETTE: le CM cherche un moyen (plaque commémorative, nom de la salle polyvalente...) pour rendre hommage à Annie BRETTE qui a beaucoup œuvré pour le milieu associatif Madrangeois.
Le conseil prendra une décision définitive lors du prochain CM, après consultation. La mise en œuvre se fera en lien avec la famille.

7) Bilan festivités : Les festivités de fin d'année se sont bien déroulées, le CM regrette un peu le faible nombre d'enfants présents au NOËL.
Le budget a été respecté.

8) DETR et demande de subventions : les demandes de DETR doivent être réalisées avant le

15/02/2026 ;

3 projets seront présentés (dans l'ordre) : réfection de voiries, mur du cimetière et procédure de reprise des tombes (voir délibération précédemment prise lors de ce conseil).

9) Chemin du Rebombeyre : Étant donné la non action suite à la mise en demeure (date butoir du 15 janvier 2026) ainsi que le silence des personnes concernées, le CM ne souhaitant pas envenimer la situation en faisant intervenir une entreprise pour libérer le chemin, demande à l'avocate de saisir le tribunal judiciaire pour « dire le droit ».

10) Bilan SDIS : 20 interventions ont eu lieu en 2025 sur la commune, 16 par le Lonzac et 4 par Treignac.

Le CM remercie le SDIS d'avoir organisé sa fête de Ste Barbe à Madranges.

11) Tour de France : la réunion sur l'organisation de plusieurs festivités a eu lieu :
Création d'une fan zone au lycée de NAVES et organisation d'une randonnée gourmande.
Une parcelle appartenant à Pierre CROISILLE est choisie pour l'atterrissage des hélicoptères de l'organisation et de France Télévision.

12) Point sur les réunions à venir :

- le 24/01/2026 réunion CCID
- le 08/02/2026 à 15h00 réunion publique pour les municipales 2026,
- le 20/02/2026 révision des listes électorales.

13) Le ménage dans la salle polyvalente a été réalisé par l'entreprise AVEHC de CHAMBERET
Un devis leur a été demandé pour faire le ménage dans les locaux de la mairie :
Forfait de 318 euros TTC.

14) La mairie ayant changé son matériel informatique, elle se trouve en possession de deux ordinateurs en bon état de fonctionnement avec windows11. Elle réfléchit à la création d'un point informatique à la disposition des Madrangeois aux heures d'ouverture de la mairie.

15) Point travaux :

La rénovation du toit du syndicat est terminée.

Vincent termine l'installation des nouvelles portes (un rangement du local en lien avec le comité des fêtes sera programmé au plus vite).

16) Compte N26 : 1559 € à ce jour (les dépenses des fêtes sont prises en compte).

17) MERCOSUR : Le CM adopte à l'unanimité une motion sur le traité du MERCOSUR.

18) Questions diverses :

- CORREZE HABITAT a attribué le logement vacant situé rue du terrain de jeux.
- Une personne demande à la mairie de voir s'il y a possibilité de faire déplacer le panneau « Madranges » route de Treignac à son ancien emplacement ou de faire mettre un panneau 50 km/h à la place du panneau 70 km/h.

La séance est levée à 22h10.